www.arcanson.com

FICHE DESCRIPTIVE

HIVER 2025

RÉVEILLON AU COEUR DES CALANQUES DE CASSIS

Séjour en étoile en hôtel 2**

4 JOURS / 3 NUITS / 3 JOURS DE MARCHE

Se promener **au cœur des Calanques** en fin d'année, c'est tout simplement refaire le plein de ciel bleu, de douceur et de couleurs ! Nous avons beau y randonnée tout le printemps et tout l'automne, cette période du nouvel an reste magique et unique…
Classé Parc national depuis 2012, les Calanques vous offriront **un paysage exceptionnel, sculpté et tourmenté par le temps**. Il aura fallu quelques millions d'années pour que se forment les vallons, les falaises, les criques… qui seront le théâtre de votre séjour. Vous serez surpris par la flore, riche en diversité, les falaises au décor assailli par la houle de la Méditerranée et les criques abritées avec de jolis petits ports colorés …
En fin de journée, à proximité du vieux port, **de ses bateaux et de ses terrasses ensoleillées**, vous serez bercée par cette douceur de vivre pour terminer l'année. Vous serez logés 3 nuits en hôtel 2* juste à côté du port…

Les points forts :

- Une « échappée belle » à seulement 4 h de Paris
- Trois nuits en **hôtel confort **** idéalement situé sur le vieux port
- La splendeur des paysages des Calanques
- L'expertise de notre équipe et de nos accompagnateurs sur ce territoire d'exception
- La **qualité du dîner du réveillon**

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE
Tel : (33) 04 76 95 23 51 E-Mail : contact@arcanson.com
www.arcanson.com

PROGRAMME

Jour 1

Accueil le dimanche à 19h à l'hôtel à Cassis.**

Pour les participants venus en train, prendre la navette locale (bus marcouline M1) au départ de la gare de Cassis pour se rendre à l'hôtel.
Accueil à l'hôtel et présentation du séjour par votre accompagnateur.

Jour 2

Calanques de Morgiou et Sugiton

Aujourd'hui, nous entamons notre exploration du Parc National des Calanques, au sud de Marseille. Vous serez fascinés par une traversée en balcon offrant une vue plongeante sur la magnifique calanque de Sormiou, baignée par les eaux cristallines de la Méditerranée. Notre périple se poursuit en direction de la sereine calanque de Morgiou, où le temps semble s'être figé. Ici, quelques pêcheurs perpétuent les traditions ancestrales avec leurs embarcations en bois d'époque.
Nous gardons un peu d'énergie pour la suite de notre aventure ! La calanque de Sugiton se révèle, avec son célèbre "torpilleur", un rocher dressé à son entrée, semblant la protéger. Vous aurez l'occasion de faire une pause bien méritée, en vous rafraîchissant dans les eaux turquoise de la Méditerranée, ou en vous détendant à l'ombre des pins d'Alep...
Cet itinéraire comporte quelques passages escarpés équipés et sécurisés par des mains courantes ou barreaux d'échelles. N'hésitez pas à poser vos mains pour être à l'aise. Ne vous inquiétez pas, rien d'insurmontable, et votre guide sera là pour assurer vos pas.
Nuit à Cassis.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Temps de marche : 5 h + 535 m, - 535 m

Jour 3

Traversée des falaises du DevensonDégainez vos lunettes de soleil, une journée aux panoramas époustouflants nous attend ! Le contraste entre les falaises de calcaire de 300 m de hauteur et le bleu azur de l'eau en contrebas est saisissant. On a l'envie de se perdre en cheminant au milieu de la garrigue méditerranéenne avec ses odeurs de thym et de romarin… L'arrivée en haut de cette fameuse falaise nous offre un fabuleux défilé : calanques, Cap Canaille et les Îles de Riou.
La soirée du réveillon se déroulera à la « Ciotat », petite ville de bord de mer où les frères Lumière ont inventé le cinéma ! Après avoir déambulé sur le front de mer de la Ciotat, nous rejoindrons notre restaurant où nous prendrons un dîner de fête face au port. Le menu de qualité comprend un apéritif avec coupe de champagne, une entrée , un plat et un dessert. En complément des mets de fêtes, on retrouve une déclinaison végétarienne de l'entrée au dessert. La carte Retour à Cassis pour la nuit.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Temps de marche : 5 h, + 500 m, à 500 m

Jour 4

Calanques de Port Miou, Port Pin et En Vau

Départ du pittoresque port de Cassis pour explorer les trois sublimes calanques : Port Miou, Port Pin et

En Vau. Ces fjords aux falaises blanches émergent des eaux cristallines. À Port Miou, voiliers se nichent dans ce port de plaisance, autrefois une carrière de calcaire (1900-1982). Le sentier conduit à Port Pin, crique sauvage enserrée dans les rochers, offrant une plage de galets. Sur le plateau de Cadeiron, des panoramas époustouflants s'offrent à nous. En Vau, emblématique pour ses falaises en canyon, clôture cette aventure mémorable

Fin de la randonnée et retour à l'hôtel vers 15 h 00

Transfert en gare de Cassis pour 16h00 (trains pour Marseille Saint-Charles)

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Temps de marche : 4 h 30 + 400 m, - 400 m

COMPLEMENT DE PROGRAMME

N'hésitez pas à considérer ce programme comme une promesse flexible ! En raison de variables telles que la météo, l'enneigement ou d'autres facteurs indépendants de notre contrôle, il se peut que nous apportions des ajustements occasionnels. Cependant, rassurez-vous, notre guide est un expert du massif, connaissant ses moindres secrets, et il s'efforcera de vous garantir une expérience exceptionnelle.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le dimancge 29 décembre à 19h directement à l'hôtel.

Installation et présentation du séjour par votre accompagnateur.

Si vous arrivez en retard : en cas de retard de train ou sur la route, merci de prévenir le numéro d'urgence qui vous sera communiqué lors de votre convocation.

Lors de votre réservation, ou au plus tard une semaine avant votre arrivée, merci de nous communiquer impérativement les informations suivantes :

- Votre mode d'arrivée : train ou voiture…
- Votre horaire d'arrivée si vous arrivez en train

Arrivée en train

Gare SNCF de Marseille Saint-Charles puis changement pour la **gare de Cassis**.

Horaires à vérifier auprès de la SNCF.

Train de Marseille à Cassis : presque toutes les heures, 40 min de trajet.

Pour rejoindre l'hôtel depuis la gare :

Vous devez prendre la navette locale (la Marcouline, ligne M1 arrêt Casino) qui vous permet de rejoindre directement l'hôtel où votre accompagnateur vous attendra.

Arrivée en voiture

Cassis est situé sur la D 559 à environ 22 km à l'est de Marseille.

L'hôtel à Cassis est situé sur le port. Il est possible de se garer temporairement devant le temps décharger vos bagages, vous devez ensuite vous rendre directement sur un des parkings de la ville.

Parking
Attention, il y a peu d'endroits gratuits pour se garer dans Cassis. La solution la plus économique consiste à se garer au « Parking des Gorguettes » à l'entrée de la ville. Depuis le parking, sur place, de nombreuses navettes de bus sont mises à disposition pour rejoindre le centre-ville. Navette payante à votre charge (moins de 2€). Informations : https://www.ot-cassis.com/parking-relais-des-gorguettes.html

Autres parkings :
Parkings gardés et payants à Cassis : Parking de la Madie, Viguerie ou parking Les Mimosas proches de l'hôtel (prendre 1 ticket pour 3 jours).

Parking couvert : tarif touristique à la semaine, renseignement Office de Tourisme de Cassis.

Notre conseil pour éviter le centre-ville : optez pour le Parking de La Madie avenue du Revestel 167 places qui est à 10 min de l'hôtel mais qui est plus facilement accessible car on ne rentre pas dans le centre !

Arrivée en avion
De l'Aéroport Marseille-Provence, situé à environ 25 km au nord-ouest de Marseille. Navette bus toutes les 20 min de 6 h 30 à 20 h 50 pour la gare SNCF Marseille Saint-Charles. Durée du trajet environ 25 min.

DISPERSION

Retour à l'hôtel le mercredi 1 janvier après la randonnée vers 15 h 00.
Pour les participants venus en train, transfert en gare de Cassis avec la navette locale (ligne M1 - Marcouline), puis retour sur Marseille, départs des TGV

FORMALITES
Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Carte vitale.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance auprès de nos bureaux) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).

NIVEAU
2 chaussures
Les randonnées proposées se déroulent sur des itinéraires de montagne avec dénivelés moyens de 400 à 600 m en montée et/ou descente. Comptez 4 à 5 heures de marche par jour environ. Vous marchez

avec un sac léger contenant vos affaires nécessaires à la journée (pique-nique, vêtement chaud, gourde…).
Spécificités des Calanques à retenir pour le bon déroulement de votre séjour :

- Contrairement à la montagne où généralement on monte avant le repas, puis on descend après, ici les itinéraires sont vallonnés avec une alternance régulière de montée / descente
- Les sentiers proposés sont des vrais itinéraires de randonnée, caillouteux et nécessitent une certaine attention.

Seule la première randonnée comporte 2 passages techniques :

- Le premier passage se fait à la montée, juste avant d'arriver au Cap de Sugiton : Une main courante sécurise un court passage où vous vous aiderez de vos mains pour monter.
- Le deuxième passage est un petit peu plus loin, et correspond à l'arrivée dans la Calanque de Sugiton : Il faudra descendre une courte échelle (13 barreaux ça porte bonheur !) pour se retrouver sur la plage, prêt à prendre un bain de mer !

Cette traversée fait partie des passages incontournable pour découvrir les Calanques, rares sont les personnes qui doivent renoncer.

HEBERGEMENT

Cassis est un décor de carte postale, qui invite à la rêverie dès le premier regard… Pour parfaire un peu plus ce cadre idyllique, vous serez logés face au port de pêche typique et à quelques pas de la plage qui vous fait de l'œil. Avis aux amateurs pour une dernière petite baignade après la journée de randonnée ! Dans cet hôtel confortable, vous disposerez d'une salle de bain privative, ainsi que d'une télévision et du wifi dans votre chambre. En cas de forte chaleur, vous pourrez vous détendre grâce à la climatisation et profiter d'une bonne nuit de sommeil !

Les inscriptions individuelles sont regroupées en chambre de 2 personnes.
Les 2 repas du soir sont pris dans un restaurant dans le village de Cassis près du port. Le menu est complet : entrée, plat et dessert. Les boissons ne sont pas comprises.

Votre repas de réveillon : Un voyage gustatif au cœur de La Ciotat.
Découvrez une expérience culinaire unique dans un cadre exceptionnel. Le chef, Maxime Pâle, vous propose une cuisine raffinée, sublimant les produits locaux de saison. Laissez-vous séduire par un défilé de plats de fête tout en profitant d'une vue imprenable sur le port. Cette soirée sera l'alliance parfaite entre gastronomie et ambiance conviviale. Le verre de champagne est inclus dans la prestation.

Les repas de midi sont pris sous forme de pique-niques tirés du sac et consommés sur le terrain.

TRANSFERTS INTERNES

Véhicule de l'accompagnateur complété par vos véhicules personnels selon la taille du groupe.
Un défraiement sera donné aux personnes utilisant leur véhicule.
Un défraiement pour les kilomètres et les frais de parking sera proposé aux personnes utilisant leur véhicule.

PORTAGE DES BAGAGES

Sur ce séjour, vous êtes en étoile, vous n'avez pas à porter vos affaires car votre bagage reste à l'hôtel. Donc, pas de sac à dos volumineux à porter (ouf !). Vous devrez prévoir un petit sac à dos d'environ 25 à 35L, afin d'y glisser votre kit de survie pour la journée, c'est-à-dire : le casse-croûte fourni par l'hôtel, des vêtements chauds, une gourde, etc.

Pour ceux venus en train, vous êtes autonomes à l'arrivée en gare de Cassis pour rejoindre l'hôtel avec vos bagages.

GROUPE

Groupe de 6 à 12 personnes.
Départ assuré à partir 6 personnes.

Explorez ensemble :
Si vous êtes un groupe déjà formé, que ce soit en famille, entre amis, au sein de votre association ou comité d'entreprise, ce séjour est une excellente occasion de partager des moments de découverte ensemble. Vous pourrez créer des souvenirs mémorables avec vos proches. !
Contactez-nous et nous serons ravis d'étudier votre demande, même pour des dates différentes de celles prévues. Nous vous proposerons un devis adapté au nombre de participants. Nous sommes là pour vous aider à organiser votre aventure.

ENCADREMENT

Du printemps à l'automne, nos accompagnateurs parcourent ce massif avec nos groupes par tous les sentiers !
Notre équipe est constituée de femmes et d'hommes passionnés par leur métier et enthousiastes à l'idée de vous guider ! Nous vous confierons entre les mains sûres d'un accompagnateur ou d'une accompagnatrice, diplômé et spécialiste des Calanques qui saura vous faire partager son amour pour la nature et la montagne
Chacun d'entre-eux possède sa propre personnalité et saura attirer votre attention sur les détails merveilleux que cache la nature, comme autant de trésors à contempler.
Avant tout, il saura vous mettre en confiance, par sa connaissance du milieu, sa lecture du terrain, son attention pour chaque détail. N'hésitez pas à solliciter ce professionnel de la montagne pour son expertise sur votre matériel ou vos petits bobos. Le traditionnel « débrief » de fin de randonnée autour d'un verre désaltérant ou d'une boisson chaude est toujours le bienvenu, de même que les échanges et blagues, qui lui permettent de créer une atmosphère bienveillante et de faire de vos vacances un pur moment de plaisir et de lâcher-prise !...

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Voici la liste des équipements recommandés pour votre aventure en plein air :

- Sac à dos d'une capacité de 30 à 40 litres, muni d'armatures souples et d'une ceinture ventrale pour transporter vos affaires de la journée (appareil photo, pique-nique pour le déjeuner, 2 litres d'eau, en-cas, veste coupe-vent, vêtements de pluie, etc.).
- Chaussures de marche avec tige montante et semelle crantée pour une adhérence optimale.

Évitez les baskets, car elles ne conviennent pas aux sentiers des Calanques.
- Vêtements adaptés à la randonnée, tels que des tee-shirts, chemises ou polos.
- Pull chaud en laine ou polaire pour les journées plus fraîches.
- Veste de montagne ou coupe-vent avec capuche (type Gore-Tex ou équivalent, car le mistral peut parfois être froid).
- Protection contre la pluie (veillez à ce qu'elle soit adaptée aux vents forts et aux sentiers des Calanques, évitez les capes de pluie).
- Pantalon de marche.
- Short ou bermuda.
- Maillot de bain et serviette.
- Chapeau, foulard ou casquette pour vous protéger du soleil.
- Protection pour la nuque (par exemple, un «buff») pour éviter les coups de soleil.
- Lunettes de soleil offrant une bonne protection.
- Crème solaire pour la peau et les lèvres.
- Petite trousse de premiers secours personnelle comprenant des analgésiques, de la vitamine C, des pansements, des Compeed, des boules Quies, etc.
- Pour les pique-niques : une petite boîte hermétique (type Tupperware), un gobelet, un couteau pliant (type opinel) et une petite fourchette.
- Une gourdes (prévoyez un minimum un à de deux litres d'eau par jour pour les randonnées).
- Lampe de poche légère, de préférence frontale.

Assurez-vous d'avoir ces articles essentiels pour garantir votre confort et votre sécurité lors de votre exploration des Calanques.

DATES ET PRIX

DATES ET PRIX

Séjour en étoile en hotel 2*
Du Dimanche 29 décembre (soir) au mercredi 1 janvier (fin d'après-midi)
4 jours, 3 nuits, 3 jours de marche
795€/personne en chambre de 2

Options :

- Chambre individuelle (Sous réserve de disponibilité) : 186€
- Nuit supplémentaire formule nuit + petit déjeuner base 2 pers : 80€/pers
- Nuit supplémentaire formule nuit + petit déjeuner single : 142€/pers

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement : 3 nuits en hôtel **
- Les 3 petits déjeuners, les 3 dîners, et les 3 pique-niques le midi
- L'encadrement par un Accompagnateur en Montagne diplômé

- Le repas spécial du réveillon (voir descriptif sur cette fiche) y compris un verre de champagne
- Les taxes de séjour
- Les frais d'organisation

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et les consommations pour les dîners sauf pour la coupe de champagne du réveillon (voir ci-dessus)
- Les transferts entre la gare et l'hôtel du premier et dernier jour si vous venez en train
- Toutes les dépenses d'ordre personnel
- Les assurances
- Les visites éventuelles
- D'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique "Le prix comprend"

POUR EN SAVOIR PLUS

DESCRIPTION

Parc national des Calanques

Créé en avril 2012, le Parc national des Calanques est devenu le 10e Parc national français.
Avec 158 100 hectares, il est ainsi le premier parc périurbain, maritime (à 90%) et terrestre d'Europe. Il est à noter que seul deux autres Parc nationaux de cette envergure existent dans le monde : celui du Cap en Afrique du Sud et celui de Sidney en Australie.
Il a été entièrement conçu selon les dispositions de la loi du 14 avril 2006 qui a profondément réformé les modalités de création et de gestion des Parcs nationaux.
Deux zones sont intégrées et différenciées pour permettre une protection plus ciblée et plus efficace.
Le cœur du Parc est soumis à une surveillance maximale et à une règlementation particulière. Il s'étend sur les villes de Marseille, Cassis et La Ciotat, protégeant ainsi plus de 50 000 hectares à la biodiversité fragile.
L'Aire Optimale d'Adhésion (AOA) regroupe, quant à elle, les communes proches du cœur de Parc. Celles-ci ont la possibilité d'adhérer à la charte. Le Parc national est alors un partenaire privilégié pour les acteurs locaux souhaitant inscrire leurs projets dans une démarche de développement durable.
L'AOA intègre 4 communes supplémentaires sur plus de 100 000 hectares : Carnoux-en-Provence, la Penne-sur-Huveaune, Ceyreste et Roquefort-la-Bédoule.
Pour l'heure, la gestion du Parc national est confiée au GIP en attendant la constitution définitive du Conseil d'Administration.

Ses objectifs

- Le Parc national des Calanques aura pour objectif principal la protection durable de ce patrimoine naturel :
- Préserver un site très fréquenté pour garantir l'accès aux générations futures, sans le dégrader.
- Protéger la biodiversité terrestre et marine en cœur de Parc et les espèces les plus menacées du massif.
- Créer un partage harmonieux du site afin que les hommes et la nature cohabitent sans se causer

de tort.
- Réduire les pollutions.
- Valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel.
- Gérer la fréquentation du site.
- Sensibiliser les usagers à une démarche plus respectueuse de l'environnement.

CARTOGRAPHIE
Cartes IGN TOP 25 au 1/ 25 000ème : N° 3245 ET "Aubagne - La Ciotat" ;
N° 3145 E "Marseille" ;
Carte IGN au 1/ 15 000ème : "Les Calanques »

BIBLIOGRAPHIE
Guide Gallimard : "La Provence" - Ed Nouveaux Loisirs ;
Le Guide du Routard : "Provence - Côte d'Azur" - Ed Hachette ;
Guide Vert : "Provence" - Ed Michelin ;
Le Guide Bleu : "Provence" - Ed Hachette ;
Le Guide Région "Provence" - Ed Le Petit Futé.

VAGABONDAGES

La Charte
Vagabondages est un réseau de spécialistes de la randonnée et des vacances actives non motorisées unis par une même éthique professionnelle.
Signataires de la présente charte, ils s'engagent :

- à assurer directement, ou en priorité par l'intermédiaire du réseau Vagabondages, l'organisation des séjours qu'ils proposent,
- à offrir un encadrement professionnel compétent spécialiste du milieu ou du thème abordé,
- à constituer des groupes de dimension humaine, et valoriser, à travers leurs formules, l'authenticité et la convivialité de leur terroir d'ancrage ou de passion,
- à respecter l'environnement et les patrimoines historique, culturel et humain rencontrés dans l'exercice de leur profession,
- à honorer leurs engagements contractuels dès acceptation d'une inscription, tant sur le plan des prix que sur celui de la qualité des prestations, à prendre en compte vos remarques et suggestions, notamment par la remise systématique d'un questionnaire de satisfaction, dans un soucis constant de perfectionnement de la qualité des séjours.

Accompagnée ou en Liberté
Accompagnée :
Votre guide vous fera partager la passion de son pays.

En liberté :
Nous vous mettons en place toute la logistique (réservation des hébergements et restaurants, transport de bagages, road book ou brieffing) puis vous partez en amis ou en famille à votre rythme.

Pour en savoir plus sur les randonnées

Qu'est ce qu'un séjour itinérant ?
Une randonnée itinérante est une randonnée où vous changez chaque jour d'hébergement, soit de gîte en gîte, soit d'hôtel en hôtel, soit de refuge en refuge.

Et je porte tout sur mon dos ?
Cela dépend des randonnées.
En principe 99% de nos randonnées se font avec un sac à dos pour la journée (pique-nique, vêtement chaud, gourde, appareil photo...).
Le reste de vos affaires est transporté à l'étape suivante soit par véhicule, soit par un animal de bât, soit par un petit engin mécanisé scooter, quad...).
Attention, vous n'emporterez pas toute votre penderie!!! Vous serez limité à un sac de 8 à 10kg.
Ne vous inquiétez pas, une liste de matériel vous aidera à faire votre sac.

Quelles sont les activités proposées en itinérant ? et quand ?
En HIVER, nous organisons des séjours NEIGE en raquettes, ski de fond, ski de randonnée nordique (ski de fond hors traces), ski de randonnée alpine.
TOUTE L'ANNEE, de la randonnée à pied, sur tout terrain et dans toutes les régions de France ayant un peu de relief.

Je n'ai jamais pratiqué le ski ou la marche à pied ? Mais j'aimerai essayer!
Nous vous conseillons de faire un séjour en étoile c'est à dire que vous êtes hébergés dans un centre de vacances ou un hôtel et vous rentrez chaque soir au même endroit.

Suis-je capable de le faire ?
Si vous faites du sport régulièrement, oui pour les niveaux débutants ou moyens.
Il est encore temps de vous entraîner en montant et descendant vos escaliers, en descendant quelques stations de métro avant pour continuer le reste à pied et en faisant un peu de footing le week-end ou le soir .
Pour les niveaux dits "sportifs", il faut avoir fait déjà plusieurs séjours et vous vous rendrez compte vous-mêmes si vous êtes capables.

Où couche t'on ?
Cela dépend des randonnées : en gîtes d'étape, petits hôtels ou refuges de montagne en chambres de 2 places ou petits dortoirs.
"plus on est de fous et plus on rit"

Quelle est la différence entre ACCOMPAGNE et EN LIBERTE
Randonnée EN LIBERTE :
Que vous soyez seul ou avec des amis, si vous avez l'habitude de marcher sans guide et que vous vouliez profiter de la logistique d'une organisation : on vous prépare l'itinéraire, on vous prête ou donne des topos guide, des cartes, on vous réserve les hébergements, et on vous transporte vos bagages.
Après, à vous de vous débrouiller tout seul ! !

Randonnée ACCOMPAGNEE :
Vous vous inscrivez seul, à 2 ou 3, ou en groupes sur une de nos randonnées mais vous désirez être accompagné par un professionnel de la montagne.
Ce professionnel possède un diplôme d'Etat obtenu après plusieurs mois voire années de formation. Il connait bien la région où il vous accompagne, il vous parlera de la faune, la flore, la géologie, l'histoire

de ce pays, l’architecture, des hommes. Il vous aidera à rencontrer ces hommes. Il vous permettra aussi de vous dépasser. Avec lui, vous irez dans des endroits où vous n’osez pas aller seul parce que vous ne connaissez pas le terrain. Et comme, il a appris "la sécurité" en montagne, vous vous sentirez à l’aise et complétement déstressé(e) avec lui.

N’hésitez pas à nous contacter pour vous aider à faire le bon choix.

TOURISME RESPONSABLE

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

Nos conditions générales de vente complètes sont disponibles sur notre site Internet **www.arcanson.com/reservations-annulations-cgv/** ou sur simple demande.
Nous vous rappelons que tout achat d'un séjour implique leur acceptation.
Vous trouverez ci-dessous les informations clés concernant les modalités d'inscription, d'annulation et les assurances.

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous augmentez les chances de départ de votre séjour et de la disponibilité de vos critères d'hébergement.
Un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive :

- 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le départ pour un séjour dont la durée est de 2 à 6 jours

Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ).

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :
Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et, dans l'onglet « Dates et Prix », cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de votre date de départ. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et réglez directement en ligne avec votre carte bancaire.

À moins de 15 jours du départ, vous réglez impérativement par carte bancaire.

Par courrier :
Remplissez un bulletin d'inscription (disponible sur simple demande) et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement :

- Par carte bancaire par téléphone au 04 76 95 23 51
- Par chèque bancaire à l'ordre d'Arcanson
- Par virement (frais à votre charge)

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

Après vérification des disponibilités en fonction des critères et dates choisis, votre inscription sera confirmée par ARCANSON par l'envoi d'un e-mail ou d'un courrier, accompagné de votre reçu.

Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, ARCANSON procèdera au remboursement de l'intégralité des sommes versées, sans aucune retenue.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.
Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

Annulation avant la date de départ du voyage de votre part

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre séjour avant son commencement (date de départ), vous devez en informer ARCANSON et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date pour facturer les frais d'annulation.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation de votre part, il sera facturé **les frais d'annulation** ci-dessous :

- À 31 jours du départ et plus : 10% du prix du séjour, avec un minimum de 60€ par personne.
- De 30 à 21 jours : 35% du prix du séjour.
- De 20 à 14 jours : 50% du prix du séjour.
- De 13 à 2 jours : 75% du prix du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90% du prix du séjour.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription et de la prime d'assurance.
Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

Tout séjour entamé est intégralement dû. Une annulation intervenant après le 1er jour (une fois le séjour débuté) ne donne lieu à aucun remboursement.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

Modifications / Interruption des prestations à la demande du voyageur

Après l'inscription au séjour et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (changement de séjour, de dates, d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable d'ARCANSON et le paiement à ARCANSON des frais induits (au minimum 65€ / personne). Faute d'encaissement, ARCANSON ne saurait être tenue de procéder aux modifications souhaitées.

Cas particulier des séjours liberté : les conditions de modification ci-dessus s'appliquent excepté si vous souhaitez changer de programme ou de dates. Il s'agit alors d'une annulation. Par conséquent, les frais du barème d'annulation s'appliquent.

Pour tous : à compter de la date du départ, toute demande de modification et/ou de non réalisation de toute ou partie des prestations du séjour ne donnera lieu à aucun

remboursement des prestations initiales. Toute nouvelle prestation demandée au cours du séjour sera à payer préalablement auprès d'ARCANSON ou des prestataires désignés.

ASSURANCES

ARCANSON vous propose 3 formules d'assurance.
Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les garanties, conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.arcanson.com/assurances ou sur demande.

Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription.
Attention, ces contrats s'adressent uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Les 3 formules d'assurance sont les suivantes :

- **Assurance Annulation + Extension Épidémies (A) -** 3,4% du prix total du voyage.
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement + Extension Épidémies (B) -** 2,0% du prix total du voyage. Attention, la garantie Responsabilité Civile à l'étranger ne couvre que les résidents domiciliés en France et DOM.
- **Assurance Multirisques (C) -** 4,8% du prix total du voyage. Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation (A) et assistance rapatriement (B), elle est complétée par deux garanties : Interruption de séjour et Retard de transport.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« Assistance Rapatriement ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51
E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com
Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.
RCS de Grenoble B 384571808
Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre
RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence